

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent
les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Electrical Contractor Services	
Solicitation No. - N° de l'invitation E6TOR-12RM02/A	Date 2012-07-26
Client Reference No. - N° de référence du client E6TOR-12RM02	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier KIN-2-38049 (710)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-710-5895	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2012-07-13	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-21	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dunphy, Ken	Buyer Id - Id de l'acheteur kin710
Telephone No. - N° de téléphone (613) 545-8060 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E6TOR-12RM02/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6TOR-12RM02

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

KIN-2-38049

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin710

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cet amendement est publié afin de refléter les récents changements du Guide des CUA et de proroger la date de la fermeture de sollicitation.

TABLE DES MATIÈRES

SUPPRIMER

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

REEMPLACER PAR

1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire
2. Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Solicitation No. - N° de l'invitation

E6TOR-12RM02/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin710

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6TOR-12RM02

File No. - N° du dossier

KIN-2-38049

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Insérer

Sommaire

(i) conformément à l'article 01 des instructions uniformisées 2006 et 2007, un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire, doit être présenté avec l'offre, à la date de clôture de la demande d'offres à commandes, pour chacun des individus présentement membre du conseil d'administration de l'offrant.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

SUPPRIMER

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 2011-05-16 Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

REEMPLACER PAR

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 2012-07-11 Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Solicitation No. - N° de l'invitation

E6TOR-12RM02/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin710

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E6TOR-12RM02

File No. - N° du dossier

KIN-2-38049

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Insérer le texte suivant et renuméroter tous les autres termes dans cette section

1. Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire

1.1 Les offrants doivent fournir avec leur offre, à la date de clôture de la demande d'offres à commandes:

a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant;

b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

1.2 Numéro d'entreprise - approvisionnement _____

1.3 Contenu canadien

1.3.1 Attestation du contenu canadien

1.4 Programme de contrats fédéraux - attestation - 200 000 \$ ou plus

1.5 Attestation pour ancien fonctionnaire

1.6 Documents requis

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

SUPPRIMER

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2011-05-16) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

8. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes* ou un document électronique.

10. Ordre de priorité des documents

m) L'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre), _____ (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le _____ » **ou** « telle que modifiée le _____ » et insérer la ou les dates de la ou des clarifications ou modifications).

REEMPLACER PAR

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2012-07-16) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

8. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes* ou une version électronique.

10. Ordre de priorité des documents

m) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre), _____ (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le _____ » **ou** « telle que modifiée le _____ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)).

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**SUPPRIMER**

- (i) Conditions générales et clauses:
- | | | | |
|-----|--|--------|---------------|
| CG1 | Dispositions générales | R2810D | (2011-05-11); |
| CG2 | Administration du contrat | R2820D | (2011-05-16); |
| CG3 | Exécution et contrôle des travaux | R2830D | (2010-01-11); |
| CG4 | Mesures de protection | R2840D | (2008-05-12); |
| CG5 | Modalités de paiement | R2550D | (2010-01-11); |
| CG6 | Retards et modifications des travaux | R2860D | (2008-05-12); |
| CG7 | Défaut, suspension ou résiliation du contrat | R2870D | (2008-05-12); |
| CG8 | Règlement des différends | R2884D | (2008-05-12) |
| CG9 | Assurances | R2590D | (2011-05-16); |
- Conditions supplémentaires;
Justes salaires et heures de travail - Conditions de travail R2940D (2010-01-11);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 R2950D
(2007-05-25);
Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction

REEMPLACER PAR

- (i) Conditions générales et clauses:
- | | | | |
|-----|--|--------|---------------|
| CG1 | Dispositions générales | R2810D | (2012-07-16); |
| CG2 | Administration du contrat | R2820D | (2012-07-16); |
| CG3 | Exécution et contrôle des travaux | R2830D | (2010-01-11); |
| CG4 | Mesures de protection | R2840D | (2008-05-12); |
| CG5 | Modalités de paiement | R2550D | (2010-01-11); |
| CG6 | Retards et modifications des travaux | R2860D | (2012-07-16); |
| CG7 | Défaut, suspension ou résiliation du contrat | R2870D | (2008-05-12); |
| CG8 | Règlement des différends | R2884D | (2008-05-12) |
| CG9 | Assurances | R2590D | (2011-05-16); |
- Conditions supplémentaires;
Justes salaires et heures de travail - Conditions de travail R2940D (2012-07-16);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous CG6.4.1 R2950D
(2007-05-25);
Échelles des taux de salaire pour des contrats fédéraux de construction